

Image not found or type unknown



Compétence juge des référés civils

Par **deen**, le **24/11/2008** à **11:13**

ma question est relative à la compétence du juge des référés civils.es ce que celui ci peut se déclarer compétent pour des faits attentatoires aux droits des personnes? a titre d'exemple le fait pour un agent de la force publique de procéder de façon répétée à l'arrestation arbitraire d'une personne qui ne paye pas régulièrement son loyer dans le cadre d'un contrat de bail.

Par **citoyenalpha**, le **24/11/2008** à **16:35**

Bonjour

précisément quelle est la demande urgente pour justifier du référé?

dans l'attente de vous lire.